

Clermont, le 29 mai 2020

La Principale,  
Aux  
Parents d'élèves



**Objet : ouverture du collège**

Madame, Monsieur,

Le premier ministre a annoncé le 28 mai l'ouverture des collèges et la reprise progressive de l'enseignement en présentiel.

Le collège Fernel accueillera les élèves progressivement à compter du jeudi 4 juin 2020 et selon l'organisation ci-dessous et s'appuiera jusqu'au 4 juillet sur la mixité pédagogique, un temps en présentiel, un temps en distanciel.

Les élèves de 6èmes seront accueillis jeudi 4 juin puis tous les lundis.  
Les élèves de 5èmes seront accueillis vendredi 5 juin puis tous les mardis.  
Les élèves de 4<sup>ème</sup> le jeudi 11 juin puis tous les jeudis.  
Les élèves de 3èmes le vendredi 12 juin puis tous les vendredis.

**Organisation générale :**

Le collège sera ouvert de 8h à 15h40.

Avant son arrivée au collège, vous devrez veiller à prendre la température de votre enfant, si elle est au-dessus de 37.8, il devra rester à domicile.

Vous devrez fournir deux masques par jour à votre enfant. Un pour le matin et un pour l'après-midi, ainsi qu'un sac plastique pour qu'il dépose son masque usagé avant de le remettre dans son cartable.

Aucun élève ne sera autorisé à entrer dans le collège s'il ne porte pas son masque à son arrivée.

Vous devrez lui fournir également une petite bouteille d'eau, un paquet de mouchoirs jetables.

A leur arrivée au collège, ils devront se laver les mains au gel hydro-alcoolique au pôle réservé à cet effet dans le hall d'entrée.

Les élèves seront regroupés par groupe (et non par classe). Chaque groupe sera constitué de 10 élèves maximum.

Chaque groupe se verra attribuer une salle, un escalier, un couloir de circulation, une zone dans la cour de récréation, un sanitaire. Un livret d'accueil précisant cette organisation lui sera remis le premier jour de son arrivée par un assistant d'éducation.

Ce sont les professeurs qui changent de salle. Les cours auront une durée de 1h30.



Affaire suivie par  
I.BARATTE

☎ 03.44.50.51.69  
☎ 03.44.50.22.01

Courriel  
[ce.0601471Y@ac-amiens.fr](mailto:ce.0601471Y@ac-amiens.fr)

Site Web  
<http://fernel.clg.ac-amiens.fr>

Dans la salle de classe, chaque élève se verra attribuer sa place. Il devra se laver les mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie de la salle avec le flacon prévu à cet effet.

Les groupes se verront attribuer un assistant d'éducation référent qui sera en charge de les accompagner toute la journée. Aucun élève ne pourra se déplacer seul dans l'établissement.

Votre enfant devra être en possession de tout son matériel, aucun prêt, ni échange entre élève ne sera autorisé.

Les salles seront aérées tous les matins et tous les soirs et resteront portes ouvertes toute la journée. Après utilisation, elles seront nettoyées et désinfectées selon un protocole sanitaire très strict et ne seront réutilisées que 48h après la désinfection.

Les enfants seront formés dès leur arrivée aux gestes barrières.

Un emploi du temps adapté, compte tenu du contexte sanitaire et de la reprise progressive, leur sera distribué .

Aucun parent ne sera autorisé à pénétrer dans l'établissement.

### **Service de restauration :**

La pause déjeuner se fera de 11h30 à 12h50.

Les élèves demi –pensionnaires se verront servir un repas froid. Ils devront respecter le protocole sanitaire strict, devront se laver les mains au gel hydro-alcoolique, prendre leur plateau repas, s'installer à la table individuelle qui leur est réservée, jeter leurs déchets, remettre un masque et se rendre dans leur zone de récréation avant de remonter dans leur salle.

Le réfectoire est organisé en trois zones, le placement se fera par groupe et par zone. Les fontaines à eau seront inaccessibles. Les zones seront désinfectées après le passage de chaque groupe.

### **Tout manquement ou non-respect des consignes sanitaires entrainera une exclusion temporaire de l'établissement.**

Afin de préparer au mieux l'accueil de tous, merci de répondre au questionnaire ci-dessous et de le déposer dans la boîte aux lettres du collège ou de l'envoyer par mail à l'adresse : [ce.0601471y@ac-amiens.fr](mailto:ce.0601471y@ac-amiens.fr) pour mardi midi délai de rigueur.

Passé ce délai et sans coupon réponse de votre part, nous considèrerons que votre enfant ne sera pas présent jusqu'au 4 juillet.

Cordialement,

LA PRINCIPALE



---

Je soussigné(e) M/Mme .....représentant de l'enfant .....

Scolarisé(e) en classe de : .....

Souhaite que mon enfant soit présent au collège jusqu'au 4 juillet.

Ne Souhaite pas que mon enfant soit présent au collège jusqu'au 4 juillet.